



## Édito du Maire

*Chères Julirosiennes, chers Julirosiens,*

**L**es bulles de champagne à peine dissipées, les vœux contenus dans cet éditorial seront résolument tournés vers une vision optimiste des choses et des événements qui vont émailler cette nouvelle année.

D'abord cette pandémie qui nous prend la tête depuis deux ans maintenant sans nous laisser aucun répit ni aucune perspective fiable.

Il semblerait cependant que si OMICRON, le petit dernier de la série soit plus contagieux il en serait cependant moins dangereux pour notre santé... Certes il désorganise et fragilise la vie sociale et économique de la plupart des pays dont la France mais bien que très chargés les services de réanimation voient peut-être poindre une lueur d'espoir dans la stabilisation des contaminations graves.

Si on y ajoute l'effet vaccination comme alternative aux formes graves de la maladie, nous pouvons raisonnablement espérer que 2022 verra la sortie de ce tunnel interminable ...

**Ensuite cette année qui commence va être le témoin du lancement effectif de notre « cœur de village ».**

En effet dès les premiers jours de janvier, le travail des hommes transformera petit à petit nos repères. Nous allons passer en 18 mois d'un espace en attente à une organisation spatiale périurbaine à la verticalité maîtrisée avec des ouvrages qui s'intégreront bien dans le paysage local.

Si l'architecture est importante dans sa fonctionnalité et dans son esthétique ce qui est encore plus important ce sont les réponses aux besoins de notre population qu'elle renferme. De ce point de vue, dans ce lieu d'une superficie d'environ deux hectares, nous aurons concentré la quintessence des réponses aux desideratas souvent exprimés : logements sociaux, surface de santé et commerces, hébergement adapté pour les personnes vieillissantes et enfin accès à la propriété à des prix modérés.

Dans ce contexte, la place de la voiture et son corollaire les lieux de stationnement, se posent avec acuité. Nous traiterons progressivement cette question au fur et à mesure de l'implantation des chantiers sur la zone mais il est d'ores et déjà conseillé d'inciter les parents à pratiquer le covoiturage et/ou d'adopter des formes plus douces de déplacement.

**Notre commune bouge, se transforme et attire. Elle est en bonne place dans le hit-parade de celles qui sont plébiscitées pour leur qualité de vie. Nous avons enregistré cette année plus de 60 permis de construire et notre population est passée à 3 463 habitants, flirtant ainsi avec le seuil des 3 500 qui sera vraisemblablement atteint en 2023.**

Mais rien n'est jamais acquis et les challenges à relever sont pour une bonne part devant nous. Bien que d'un naturel enthousiaste, je ne suis pas partisan de l'autosatisfaction et la qualité des liens que nous tissons les uns envers les autres doit toujours être interrogée et valorisée.

**Dans un monde souvent inquiétant et dont l'évolution nous paraît quelquefois incompréhensible et injuste, la citation de BERGSON sur la carte de vœux nous incite à renoncer à la fatalité et à investir au contraire sur nos capacités d'initiative et de prise en mains de nos destinées :**

**« L'avenir n'est pas ce qu'il va arriver mais ce que nous allons faire ».**

Au seuil de cette nouvelle année qui va être le témoin de deux échéances électorales majeures pour notre avenir à tous, je vous adresse, en mon nom personnel et au nom du conseil municipal, des vœux de santé, de bonheur, de lutte et d'espérance.

*Bien à vous, avec tout mon dévouement.*

**Serge Bord**

## Nadine Hillaire, fondatrice de l'atelier du moulin, arrête son activité.



Nadine et Bernard Soirée gâteau des rois La MAP janvier 2014

**Nadine Hillaire fait valoir son droit à la retraite et nous a informé qu'elle arrête son activité de graphiste au sein de son entreprise « L'Atelier du Moulin » en fin décembre 2021.**

Nadine, après des études littéraires, était plutôt prédestinée à agir dans l'enseignement, mais les aléas de la vie l'ont conduite à travailler à l'imprimerie Santorin à Alès comme graphiste pendant plus de dix ans. Quand celle-ci a cessé toute activité elle a créé sa propre entreprise « L'Atelier du Moulin » situé à Saint Jean de Valériscle.

En 2003 le conseil municipal de l'époque décide créer un journal municipal, l'Écho.

Le premier numéro sortira en janvier 2004 et c'est Nadine qui c'est vu confier la réalisation, la mise en page et le graphisme. Depuis elle n'a cessé de collaborer avec la mairie.

Toujours disponible, elle se souviendra certainement longtemps des corrections effectuées par téléphone ou de ces changements de dernières minutes, voir même quand la maquette a été validée et que l'actualité le demande, de refaire la mise en page et la disposition des articles, comme par exemple pour la tempête de 2021, et toujours avec le sourire et en restant dans les délais imposés.

Bien qu'habitante St Jean de Valériscle, elle participait aussi à vie de notre commune en tant qu'adhérente à La MAP où elle venait toutes semaines, avec son mari Bernard, chercher son panier de légumes bios.

**Merci Nadine du travail que tu as fait pour nous, de cette relation qui faisait que tu savais traduire nos demandes pour faire de l'Écho « Le Journal » référence de notre commune et son actualité. Bonne retraite Nadine, profite de ton temps pour ta famille, tes enfants et petits enfants.**

## Bienvenue à Stella Biaggini, nouvelle graphiste



**Du fait de l'arrêt de l'activité de Nadine Hillaire et de son entreprise « L'Atelier du Moulin », nous avons dû trouver un graphiste.**

Mais comme nous voulions rester dans la proximité, avoir quelqu'un qu'on puisse voir discuter, connaître, la chose a été un peu compliquée. En effet, on ne trouve ce métier que dans les agences de communication et de publicité, c'est-à-dire dans les grandes villes et loin de chez nous (Lyon, Bordeaux, Digne...), et même si on peut faire beaucoup de chose par internet ce n'était pas notre choix.

Nous avons réussi à trouver une graphiste indépendante en la personne de Stella Biaggini qui a sa propre activité et qui en plus est une artiste.

Laissons-lui le soin de se présenter.

*« Je suis graphiste, illustratrice et plasticienne depuis plus de 20 ans. Je suis passée par l'école des Beaux-Arts de Nîmes puis diplômée de celle de Perpignan où j'ai été formée aux arts graphiques. Depuis, mon travail régulier s'articule autour de la mise en page et de l'illustration. En parallèle et durant une dizaine d'années j'ai fabriqué et peint des décors et des costumes pour le théâtre. Je pratique avec un bonheur constant la création visuelle dans des environnements très différents dans notre région (mairies, médiathèques, musées, théâtres, compagnies, entrepreneurs...).*

*Très heureuse à présent de participer avec l'équipe de la mairie de Saint Julien les Rosiers, à la mise en forme et réalisation graphique de votre journal ».*

**Souhaitons lui la bienvenue parmi nous et une longue collaboration avec notre commune et notre écho.**

## Sommaire

Édito du Maire	p.1	Vie communale	p.10/13
Mairie, ... à savoir...	p.2/3	Délibérations	p.14
Travaux voirie	p.4/5	Billet d'humeur	p.15
Urbanisme	p.6/7	État civil	p.16
Culture	p.8/9		

## Départ à la retraite de Nadine Larguier.



**Nadine Larguier, en ce début d'année 2022, vient de faire valoir ses droits à la retraite.**

Entrée à la mairie en bénéficiant à cette date d'un contrat aidé puis titularisée en tant qu'agent d'entretien, Nadine a passé l'essentiel de sa carrière professionnelle au sein du service cantine-garderie.

Elle gardera un bon souvenir de sa relation avec les enfants qui « lui manquent déjà » tout comme ses « copines de travail » la mairie d'une manière générale et l'équipe d'entretien...

Il s'agit maintenant pour Nadine de bien négocier sa retraite mais de ce point de vue, elle a déjà pas mal anticipé la suite. En effet, dans la panoplie des activités qu'elle plébiscite, figurent en bonne

place la randonnée, la lecture et la cueillette des champignons au moment voulu car Nadine est aussi une passionnée de la nature. Quelques indiscretions nous nous apprennent aussi qu'avec son mari Dominique, ils séjourneront souvent du côté de COSTAROS cette région très prisée et au cadre de vie recherché.

**Bonne retraite Nadine et n'hésite pas à revenir de temps en temps en mairie pour donner de tes nouvelles.**

## Bon à savoir

### Rapport recensement INSEE.

Notre commune compte 3 463 habitants soit depuis l'année dernière un gain de 35 habitants de plus.

En dépit d'un nombre de décès qui, ces deux dernières années ont largement dépassé la moyenne habituelle, toutes les années la population augmente d'environ 1% ce qui est un indicateur très intéressant du dynamisme de notre commune.

À ce rythme nous devrions franchir le seuil des 3 500 habitants en 2023 ou 2024.

### Pose de la première pierre.

Initialement prévue le mercredi 9 février à 11 H est reportée à une date ultérieure en raison de la situation sanitaire.

Une autre « première pierre » sera également posée quelques semaines plus tard sur le terrain qui abritera la maison de santé, la surface commerciale et les logements situés à l'étage. Cette information sera diffusée en temps voulu auprès des Juliroisiens.



## Informations et inscriptions listes électorales

**Cette année 2022 est une année électorale avec deux élections majeures :**

1. L'élection présidentielle qui aura lieu le 10 avril 2022 pour le premier tour et le deuxième tour le 24 avril 2022
2. Les élections législatives qui auront lieu les 12 et 19 juin 2022.

Pour les modalités d'inscription sur les listes électorales, il faut soit :

passer en mairie et remplir l'imprimé de demande, plus copie de la carte d'identité et justificatif de domicile  
soit faire une demande en ligne via [servicepublic.fr](https://servicepublic.fr) il faut joindre les mêmes documents

Sachant que pour les jeunes de 18 ans ils sont normalement inscrits d'office, s'ils ont bien fait leur recensement militaire dans les temps.

S'inscrire pour voter à l'élection présidentielle de 2022

Pour voter lors de l'élection présidentielle, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 2 mars (en ligne) ou jusqu'au 4 mars (par formulaire à imprimer, ou sur place à la mairie ou consulat)..

Vous pouvez dès à présent vérifier si vous êtes déjà inscrit sur le site : [service-public.fr](https://service-public.fr).

Ci-dessous le lien à consulter pour les conditions à remplir.  
<https://www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter/L-inscription-sur-les-listes-electorales>



Aménagement et création d'un parking au village



Puits de Courlas

**Les travaux sont en cours de finition au puits de Courlas, en effet en cette fin d'année, nous avons décidé de de lui donner un coup de jeunesse,**

et d'en profiter pour élargir la zone du chemin d'accès des riverains, il ne reste plus que quelques finitions : signalisation, mobilier urbain, et plantations d'ornement qui n'attendent que la bonne saison pour être finalisées. **Fin février nous proposerons en comité restreint (Covid oblige), une inauguration aux riverains.**

**Dans le cadre de la sécurisation des quartiers, il a été réalisé un ensemble de dispositifs, veillant à assurer le confort et la sérénité des riverains du secteur du virage du Chemin du Grès, après le premier ralentisseur:**

- Balises signalétiques
- Rétrécissement de voie
- Déport de voie

Nous espérons une participation active des habitants de la commune afin jouer la « carte civisme et sécurité routière » et permettre aux riverains concernés de sortir de leurs habitations en toute sérénité.

**Au village, le parking existant est limité et il y est difficile de manœuvrer quand on est garé au bout.**

Afin d'avoir plus de place pour les véhicules mais aussi pour gagner en espace dans le cadre d'organisation d'événements, comme le marché de Noël, il a été décidé d'aménager la partie sous la place, qui était un jeu de boule très peu utilisé et plutôt laissé en l'état. Chose faite, avec l'agrandissement de l'accès à partir de la route et la pose d'un goudron bicouche, un gain de place non négligeable.

## Sécurisation de la montée de Caussonille

Dans le cadre des amendes de police, nous déposons une pré-étude de sécurisation de la montée de Caussonille (coté serre de Monteil), nous vous tiendrons informés de son avancement dans les prochains numéros des Échos.



Chemin du grès : sécurisation

## Au quotidien, l'équipe voirie de la collectivité réalise de nombreux travaux pour améliorer notre cadre de vie, répondre aux exigences de tous les jours et assurer la préservation des locaux communaux.

Ce dernier trimestre 2021, des barrières bois ont été installées de part et d'autre du P.A.V. de Saint Julien, apportant esthétique et sécurité. En ce même lieu, un mât d'éclairage public à énergie solaire a été implanté.

Un autre mât de même type a été positionné à l'arrière du hameau de Courlas pour répondre au besoin de lumière dans ce secteur.

Une tranchée de 35 à 40 ml a été réalisée aux abords de la salle Mandela pour faciliter le déplacement des réseaux gaz, EDF, eau et télécom, facilitant ainsi le travail de l'entreprise Bonnefille en charge de la finalité de ces travaux.

### D'autre part :

Le curage de nombreux collecteurs d'eau pluviale a été effectué en prévision des futures précipitations.

Diverses interventions ont eu lieu au sein du groupe scolaire, allant du transfert d'une classe au déplacement d'un tableau numérique en passant par différentes actions en plomberie, électricité ou autres.

**De nombreux panneaux routiers ont été posés afin de sécuriser différentes voies de la commune. A ce sujet, il est important de signaler les dégradations, destructions, voire disparition de certains éléments qui sont là pour la sécurité de tous... des actes de vandalisme déplorables et qui ont un coût non négligeable.**

La mise en place de la première édition du Marché de Noël en extérieur à Saint Julien a nécessité de poser des décorations, guirlandes électriques et autres branchements pour desservir les exposants.

D'autres décorations créées par le personnel ont également été mises en place aux abords de la mairie et du groupe scolaire.

Le parking « écoles » situé face aux jardins de la mairie a été balisé pour faciliter son utilisation



Parking provisoire

De nombreuses interventions sont aussi le quotidien de l'équipe voirie en cantine, mairie ...etc

**Il faut signaler la pose d'une pompe à chaleur à la salle Biscarat par les établissements Cévennes Confort.**

**Rappeler la mise en place et ensuite la dépose des décorations lumineuses par la société Bonnefille.**

**La collecte des encombrants déposés ça et là (cartons, meubles, pneus, déchets divers qui devraient finir en déchèterie) demande le passage régulièrement de deux employés sur un ou deux jours, mobilisant du personnel qui aurait bien d'autres tâches à assumer. Concernant les encombrants, il faut rappeler que le service intervient une fois par mois pour servir en priorité les personnes âgées ou éprouvant des difficultés à gérer des objets lourds et ce, dans la limite de 1m3, en précisant que la collectivité n'assure pas les « vide-maisons ».**

L'équipe « espaces verts » a procédé à la taille des arbres et haies qui agrémentent différents endroits de la commune et prépare la prochaine végétalisation de certains lieux.



aménagement éclairage public



aménagement barrières

## À qui incombe l'entretien des haies?

Le décret du 27 août 1987 vient, en son annexe, lister toutes les réparations dites locatives. Ainsi, concernant les parties extérieures et plus précisément le jardin, le

locataire doit procéder à l'entretien courant notamment des allées, pelouses, massifs mais également procéder à la taille, élagage des arbres, arbustes et haies.

La jurisprudence est venue confirmer que cet entretien en cours de bail était bien à la charge du locataire.



## 2021 Une année faste du point de vue de l'urbanisation

**L'**année qui vient de s'achever a connu un record pour cette décennie au niveau des dépôts de permis de construire (62) et des déclarations préalables (102). Chiffres qui depuis les années fastes de 2007-2008 n'avaient jamais été atteints !...A cela plusieurs explications.

**Notre commune connaît une forte pression immobilière en ce qui concerne la construction de maisons neuves...** Si cela confirme l'attractivité de notre commune (tant d'un point de vue de l'environnement et du cadre de vie, comme d'un point de vue de l'imposition), il n'en demeure pas moins que nous devons rester vigilants sur un nombre important de problématiques comme par exemple la gestion des eaux pluviales, la gestion des équipements communaux (écoles, cantine).

**Les obligations de la RT2020 en matière d'isolation thermique et phonique qui s'imposent depuis le premier janvier 2022 sont plus contraignantes et surtout surenchérisent d'une manière conséquente (15% environ) le coût de la construction.**

C'est la raison pour laquelle les nouveaux propriétaires ont préféré anticiper l'augmentation et réaliser leur projet en 2021...

**Les propositions de taux toujours intéressantes facilitent la prise de décisions pour un projet de construction.** Nous notons cependant une forte proportion de permis destinée à la mise en location du futur bien ; là encore un signe d'attractivité de notre commune et la garantie de louer facilement leurs biens pour les investisseurs.

Tout cela, démontre des aspects positifs mais également quelques

ombres au tableau... le prix des terrains est aujourd'hui sur une fourchette assez haute, pénalisant ainsi les foyers aux revenus plus modestes.

Dans ce contexte nous sommes encore plus satisfaits de voir le projet cœur de village sortir de terre ! En effet, même s'il ne permettra pas à tous de trouver le logement idéal, il garantira un accès à des logements neufs, bien isolés et à loyers modérés pour nos concitoyens n'ayant pas accès à la propriété.

**Il reste également des terrains pour les maisons abordables de disponibles.** Ce dispositif permet également un accès à la propriété avec un rapport coût/prestations permettant en particulier au primo accédant de pouvoir faire un premier achat avec un coût maîtrisé (terrain, maisons, taxes) et un montage financier sécurisé dès la signature du contrat. Renseignements à prendre en Mairie !

## Modification du PLU ou Révision simplifiée

**Nous avons déjà évoqué le sujet, la commune désire modifier le PLU afin d'ajuster le règlement.** En effet, après quelques mois d'utilisation, certains points semblent trop contraignants et perturbent l'avancée normale de l'instruction des permis de construire. Cette adaptation ne modifiera pas le zonage des zones ouvertes à la construction mais aura plusieurs objectifs :

Adapter le règlement sur des points particuliers comme par exemple supprimer l'obligation d'avoir une haie en plus de la clôture périphérique...

Permettre la réalisation de projets communaux non prévus à l'élaboration du PLU en faisant des modifications du règlement de certaines zones ou en ouvrant des zones AU (A urbaniser). Ces zones étaient déjà inscrites comme urbanisables, il n'y a donc pas de

changement de zonage.

Revoir les OAP (orientation d'aménagement et de programmation) déjà inscrites afin de faciliter la réalisation de projets porteurs de logements.

Une délibération avait été prise le 19 octobre 2021 pour lancer une procédure de modification dans ce sens. Après les premiers échanges avec les services de l'état, il apparaît que la procédure engagée n'est peut-être pas la plus adaptée pour les modifications attendues. Une révision simplifiée pourrait être à privilégier. Les prochaines rencontres et réunions de travail éclairciront ce point et une nouvelle délibération sera prise en conséquence. De ce fait, la délibération du 13/12/21 «rapporte» la délibération du 19/10/21 qui est donc caduque !

à suivre ...



## Futur Parking cœur de village

L'urbanisation importante à venir du projet « cœur de village » va poser avec acuité la place des parkings sur le site.

Celui de Mandela, d'une capacité de 60 places, continuera entre-autre à servir de référence pour ceux qui fréquentent la vie associative dans les différentes salles de l'espace polyvalent.

Une annexe à ce parking a été installée dans le bassin de rétention, mais compte-tenu de son implantation et de sa destination première, il ne pourra être souvent mobilisé dans l'année, mis à part les périodes de sécheresse.

Celui qui vient d'être installé en lieu et place du parking actuellement clôturé pour cause de chantier de la maison de santé et des commerces, n'a pas vocation à perdurer car dans quelques mois, la « maison en partage » va sortir de terre en cet endroit.

Restera donc à prévoir un grand parking d'une centaine de places qui sera situé le long du CD 316, à l'endroit où est actuellement implanté le mazet. Situé très exactement à 300 mètres des écoles, il faudra anticiper quelques minutes supplémentaires pour arriver à destination des bâtiments scolaires et services publics. Un cheminement doux supplémentaire facilitera l'accès sécurisé le long de cette route départementale.

Il est à préciser cependant que les bâtiments qui vont abriter les activités commerciales et de santé, ainsi que les familles logées bénéficieront d'un parking privé au sein de leur résidence.



Parking cuvette de rétention MANDELA



parking provisoire

## Des Nouvelles de la ligne n°10

Depuis son lancement et son extension le 1<sup>er</sup> septembre 2021 à Saint Julien les Rosiers il est intéressant de faire un premier bilan concernant la ligne n°10 qui dessert une partie de notre commune toutes les heures (de 9 H à 18 H...) soit dix rotations par jour.

1200 voyages ont été réalisés depuis notre commune en direction d'Alès et l'équivalent dans le sens inverse.

On observe une montée en puissance de 20 voyages quotidiens par rapport à l'an dernier lorsque la ligne s'arrêtait à Saint Martin de Valgalgues.

Cette ligne est aussi très prisée par les jeunes lycéens lorsqu'ils ont des cours fractionnés.



## La culture, c'est comme la cuisine : il ne faut pas dire « j'aime pas » avant d'avoir goûté !

Et attention ! Si on a goûté à la télévision, ça ne compte pas : ce n'est pas du tout le même goût que le spectacle vivant !

Le spectacle vivant, c'est une fenêtre ouverte sur l'univers de l'Autre, l'Artiste qui est là pour nous bousculer ou nous conforter dans nos certitudes, qui nous montre un horizon différent le temps d'un spectacle.

La culture, c'est aussi comme la cuisine car cela crée du commun, de la convivialité et des souvenirs partagés.

Et là aussi, n'hésitons pas à partager avec nos enfants...même si on croit qu' « ils n'ont pas l'âge ». Ils nous étonnent souvent par leur maturité car leur perception est vierge d'à priori. Si on ne les nourrit pas quand ils sont petits, ils n'auront pas l'appétit quand ils seront plus grands !

### Au menu de 2021 nous avons :

- Un concours-photo pour les enfants de 6 à 15 ans
- Deux spectacles de cirque
- Le feu d'artifice et le repas citoyen du 14 juillet
- Grand prix de la Chanson

• Un battle de Hip hop de haut niveau avec initiation pour les jeunes



• Un concert baroque à l'église



• Un concert en plein air de 10 saxos



• Deux Séances de cinéma sous les étoiles



• Un marché de Noël nocturne au Vieux Village

Encore une fois ce début d'année se fait sous la contrainte des consignes sanitaires, avec les incertitudes qui vont avec... Nous croisons les doigts pour une amélioration.

Car comment parler de partage et de commun si une partie de la population se voit exclue de toute vie sociale et de citoyenneté ?





Le 22 octobre, chiffre très cher à Georges Brassens, s'est déroulé l'hommage à ce grand poète, musicien et interprète. Ce jour-là, le hall de l'Espace Nelson Mandela vibrait aux sons de la guitare, du violoncelle et parfois de la flûte. Une foule nombreuse (environ une centaine de personnes) de tout âge est venue fredonner les chansons qui ont bercé leurs plus jeunes années et qui n'ont pas pris une seule ride.

## Hommage à Georges Brassens

Le duo «Après de mon arbre» nous a transportés dans cet univers envoûtant, entonnant des airs connus et nous ont fait découvrir d'autres beaucoup moins connus mais qui n'en méritaient pas moins.

La soirée s'est prolongée par un apéritif dînatoire, de nombreux documents sur l'auteur étaient exposés et pouvaient être consultés. Les conversations étaient axées sur les souvenirs vécus de cette période musicale intemporelle et chacun de nous est parti en fredonnant son air préféré du moment.....

**Un planning pour l'année 2022 a été établi mais nous sommes soumis aux normes sanitaires du moment. Nous vous tiendrons au courant au fur et à mesure...**

## Au menu 2022 nous prévoyons :

- Le concours-photo pour les enfants en février/mars
  - L'exposition Fortun'Art fin mars
  - Un concert à l'église avec Emmanuelle De Negri
  - Une journée des jardins en mai
  - Du hip hop
  - Une chorale
  - La fête de la musique en juin
  - Le Grand prix de la Chanson le 13 juillet
  - Le feu d'artifice et le repas citoyen du 14 juillet
  - Cinéma en plein air en juillet et août
  - La soirée cirque en octobre
  - 2<sup>ème</sup> édition du marché de Noël nocturne
- ...des imprévus et coups de cœur sûrement...

### Nouveau tarif de location des salles de la commune

#### Pour les ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE :

**Le principe de gratuité sera appliqué pour les associations qui souhaitent organiser une seule soirée à entrées payantes dans l'année au Complexe polyvalent MANDELA ou à la salle Polyvalente BISCARTA**

Pour les associations qui utilisent la Salle Polyvalente ou le Complexe Polyvalent, plus d'une fois par an pour des soirées à entrées payantes, un tarif de location :

- 300 € pour le complexe polyvalent Nelson MANDELA avec une caution de 300 € et 400€ si utilisation de la cuisine.
- 100 € pour la Salle Polyvalente JEAN BISCARAT avec une caution de 100 €

En cas de sous location avérée le tarif fixé pour les associations extérieures sera alors appliqué et dû.

#### Pour les HABITANTS DE LA COMMUNE :

- Salle Polyvalente JEAN BISCARAT 300€ avec caution de 800 €.

- Local d'Arbousse 100 € avec une caution de 200€

En cas de sous location avérée le tarif fixé pour les habitants extérieurs à la commune sera alors appliqué et dû.

#### Pour les ASSOCIATIONS EXTERIEURES À LA COMMUNE :

- Salle Polyvalente JEAN BISCARAT 400€ avec caution de 400 €
- Local Arbousse 100€ avec une caution de 100€.
- Complexe polyvalent Nelson MANDELA 1500 € avec caution de 1000 €
- Complexe Polyvalent Nelson MANDELA avec la cuisine 2000 € avec caution de 2000 €

#### Pour les HABITANTS EXTERIEURS À LA COMMUNE :

- Salle Polyvalente Jean BISCARAT 600€ avec caution de 1000 €
- local d'Arbousse 150 € avec une caution de 300€

## Victoire des Julirunners au Duo Blanc du Mont Aigoual

Samedi 15 janvier se déroulait la 1ère édition du duo blanc au Mont Aigoual sur 11,4 km et 250 m de D+ à effectuer comme son nom l'indique à 2 personnes.

Mickael Demey et Vincent Bertres, les 2 meilleurs éléments du groupe décidèrent de se lancer et réussirent le coup parfait en prenant la 1<sup>ère</sup> place en devançant les favoris d'à peine 5s.

Une première victoire historique chez les Julirunners sous les yeux de leur mini coach Clément Buisson. À noter également la 5ème place en duo mixte d'Arnaud Salles accompagné par Nora Boukhelifa.



## Une Julirosienne au championnat de France de natation « jeunes »

Noélie Sandoval a participé au championnat de France « jeunes » à Rennes en Bretagne avec son club le CNC Alès.

Noélie a décroché l'or et le titre de championne de France jeunes dans la catégorie « jeunes 3, 13 ans » dans le 400m 4 nages en 5'21"23.

Elle s'est également illustrée en remportant la finale B du 200m papillon en 2'23" et s'est adjugée la médaille de bronze au 200m 4 nages en 2'33".

**Toutes nos félicitations à cette jeune nageuse au talent prometteur.**



## Commémoration du 11 novembre 2021

Après des cérémonies de 8 mai et 11 novembre en comité restreint à cause de la situation sanitaire, cette année la commémoration s'est déroulée en présence de la population, mais sans la présence des enfants des écoles en raison des contraintes en vigueur. Cette célébration était empreinte d'une émotion particulière du fait de l'hommage à Antonin ROUSTAN, reconnu mort pour la France pendant la guerre d'Algérie. Une plaque a été posée au carré militaire.



## Les jardins familiaux : des parcelles sont libres

**Des parcelles libres de 100 m<sup>2</sup> chacune, le cout par an est de 60 euros.**

Bientôt l'arrivée du printemps, il est temps de donner un coup de bêche pour préparer les futures récoltes. Nos jardins familiaux julirosiens comptent 20 parcelles dont la plupart sont occupées ; mais aujourd'hui 6 parcelles se sont libérées et nous comptons sur de futurs jardiniers pour les investir. Si l'envie est de nous rejoindre pour des échanges conviviaux et si vous avez un peu de temps à consacrer à la nature, le potager et les fleurs, alors n'hésitez pas une seconde et plongez vous dans l'univers fantastique du jardin.

Les inscriptions se font aux numéros suivants :  
**Mr JOURDAN président au 06 70 06 95 89**  
**ou Mme BURILLO secrétaire au 06 75 04 62 63.**

**Ces parcelles assurent une bonne récolte de légumes sur l'année.**  
**Alors franchissez le pas.**

## Rapport annuel sur le Prix de l'eau et la Qualité du Service (RPQS)

La compétence de l'eau potable a été transférée à Alès Agglomération au 1er janvier 2020.

Le rapport qui a été présenté et soumis au vote à l'agglomération, ainsi que dans chaque Conseil Communal, est donc le premier rapport annuel établi.

Alès Agglomération comporte 72 communes, mais exerce la compétence eau potable sur uniquement 66 d'entre elles.

Sur l'exercice 2020, sur les 66 communes où la compétence est exercée par Alès Agglomération, 6 communes sont gérées en totalité via des contrats de délégation de service public.

**59 sont concernées par une gestion mixte :** la production de l'eau est gérée en délégation de service public par le groupe Véolia CGE et la distribution de l'eau est gérée en régie par la Régie des Eau de l'Agglomération Alésienne (REAAL). Cette dernière assure à ce titre la gestion des équipements situés en aval de la production, ainsi que la gestion de la clientèle.

**Ce qu'il faut retenir en données chiffrées :** Le service de l'eau potable comporte 60 sites de prélèvement et 1945 Km de réseaux ; 12 947 383m<sup>3</sup> sont prélevés ; 7 824 053m<sup>3</sup> sont vendus aux abonnés ; 339 653m<sup>3</sup> volume de service et sans comptage ; la consommation moyenne par abonné est de 105m<sup>3</sup> ; 130 000 habitations sont desservies.



Par contre le rendement de réseau est **61,7%**, l'indice de perte en ligne est de **7,21m<sup>3</sup>/Km/j**. Ce qui veut dire qu'une grande partie des réseaux d'Alès Agglomération est vétuste et va dans l'avenir nécessiter **un investissement important de 7 Millions € sur six ans**. Sachant que toutes les communes ne sont pas dans le même cas. Il y a celles qui n'ont pas toujours fait les investissements qu'il aurait fallu et d'autres qui ont investi et remis à neuf leurs réseaux au fur et à mesure. Du fait que les réseaux sont communautaires, leur remise en état va entraîner des augmentations du prix de l'eau dans les années à venir. **Pour cette année la hausse est de 0,085€/m<sup>3</sup> sur la redevance eau potable**. Pour l'instant, le tarif de référence de l'eau, pour chaque commune, est celui qui était appliqué avant le changement de compétence. La mise à niveau de celui-ci se fera par lissage en l'étalant sur plusieurs années pour éviter que certaines communes subissent une hausse trop importante.

**À Saint Julien les Rosiers, les travaux de remise en état et d'investissement effectués avant le transfert de compétence, permettent d'avoir un réseau avec rendement supérieur à 70%.**

Le montant des taxes et des redevances rentrant dans le calcul du prix de revient de l'eau potable porte **le tarif à 2,71€/m<sup>3</sup> (hors assainissement) pour 2021 à Saint Julien les Rosiers.**

### A propos des drones...

Un certain nombre de julirosiens nous a interpellés sur la réglementation en ce qui concerne les drones. Au-delà du fait qu'il est difficile d'apporter des réponses précises en référence à une législation européenne balbutiante, nous avons cependant tenté d'en extraire quelques éléments.

Les usages des drones sont classés en trois catégories. Les vols les moins dangereux sont en « catégorie ouverte », c'est celle des drones de loisirs. Les catégories spécifique et certifiée sont destinées à des vols potentiellement plus risqués.

1- Les règles européennes en catégorie ouverte. Pour piloter un drone équipé d'un dispositif de prises

de vues, il faut obtenir un « numéro d'exploitant UAS ».

Il faut suivre une formation en ligne pour les appareils de plus de 250 grammes, La hauteur de vol maximale est de 120 mètres, Il est interdit de survoler un rassemblement de personnes, Il est indispensable de voler en vue directe du pilote, Il est interdit de transporter des matières dangereuses.

2- De nombreuses particularités françaises En plus des obligations européennes, la loi française impose :

Age minimum de 14 ans ou surveillance d'un adulte, Vol de jour uniquement, Vol en agglomération interdit au-dessus de l'espace public. Interdiction de filmer des personnes sans leur

autorisation, Interdiction de larguer une charge. Pour piloter un appareil de plus de 800 grammes, il faut l'enregistrer sur Alpha Tango. La prise de vue aérienne dans le spectre du visible est soumise à une déclaration valable pour un an dans toute la France.

**À NOTER :** Les obligations de la réglementation européenne ne s'appliquent pas aux drones indiqués clairement comme jouets par leurs constructeurs. Il n'est pas obligatoire mais très fortement recommandé d'être assuré pour la pratique du drone de loisirs. Il est recommandé de se tourner vers une fédération d'aéromodélisme qui inclut l'assurance dans sa licence.

## Prévention de la délinquance et création du CISPD : où en est-on sur Alès Agglomération ?

**Le diagnostic de sécurité et de présentation de la délinquance établi par le cabinet SURTIS, a mis l'accent sur un certain nombre de points-clés sur lesquels l'effort doit être fait en matière de traitement de la délinquance.**

**Parmi ces derniers, signalons :**

- l'augmentation des violences faites aux femmes (période de confinement, utilisation plus fréquente du dépôt de plainte...)
- Les problèmes d'incivilités qui gangrènent le territoire et le manque de présence de forces de l'ordre dénoncé par plusieurs maires sur leur commune.
- Les conflits de voisinage et les nuisances sonores sont également souvent évoqués ainsi que les dépôts sauvages, les excès de vitesse et le stationnement abusif.

Pour apporter des réponses à ces problématiques,

**3 axes de recommandation sont évoqués.**

- 1• répondre aux risques d'exposition des jeunes et des mineurs à la délinquance.

- 2• répondre à des formes de délinquance préoccupantes sur Alès Agglo (violence intrafamiliales – lutte contre la consommation et le trafic de stupéfiants)

- 3• mise en place de dispositif visant à la tranquillité publique et à la sécurité publique. (Conflits de voisinage, rôle d'un médiateur – lutte contre les cambriolages...)

Pour ce faire, la création d'un CISPD (conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) va avoir lieu dans quelques semaines ceci afin de mettre en place des groupes de travail opérationnels à partir de ces recommandations.



## Cantine Garderie les nouveaux tarifs et règlement

Alès Agglomération a restitué au 1er janvier 2022 à l'ensemble des communes membres, les compétences « enseignement élémentaire et préélémentaire public » et « restauration scolaire ».

**Tarif restauration scolaire (Cantine) :**

Quotient familial	Tarif par repas
< 400 €	2.50 €
De 400 € à 600 €	2.95 €
+ 600 € à 750 €	3.38 €
+ 750 € à 1000 €	4.00 €
+ 1000 €	4.50 €

Enfant ayant un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) avec panier repas 1 €

Repas sans réservation : pénalités 9 €

Absence sans justificatif : majoration du prix du repas de 3€

**Tarif PERISCOLAIRE (Garderie - matin, midi et soir) :**

Quotient familial	Tarif applicable par vacation
< 400 €	0.83 €
De 400 € à 600 €	0.84 €
+ 600 € à 750 €	0.85 €
+ 750 € à 1000 €	0.86 €
+ 1000 €	0.87 €

Présence sans réservation : pénalités 4 €

Absence sans justificatif : majoration du tarif de 2€

De ce fait celles-ci doivent refixer les tarifs afférents au service de restauration scolaire, au service de garderie scolaires (matin, midi et soir).

Pour notre commune il a été décidé de ne pas augmenter les tarifs actuels, mais de mettre en place des pénalités et majoration en cas de non-respect du règlement intérieur de ces services.

## Don du sang

Il a eu lieu le 6 janvier à l'espace Mandela. 49 personnes se sont présentées, 42 prélèvements ont été réalisés dont 6 nouveaux donateurs

**Prochaines dates sur la commune :**

**19 mai et 1<sup>er</sup> septembre 2022 de 14 h à 19 h**



# Appel à candidatures

Pour l'année 2022 notre collectivité verra le départ à la retraite Mme Fatiha ALI AICHOUBA actuellement en poste à l'accueil de la mairie.

Afin d'anticiper ce départ et de créer les conditions d'une transition douce pour un fonctionnement optimal, ce poste va faire l'objet d'un recrutement.

Concrètement les julirosiennes et les julirosiens qui souhaitent postuler peuvent le faire dès maintenant en adressant courrier et C.V. à Monsieur le Maire.

## Fiche de poste

**Objectif du poste : missions administratives variées (accueil ; standard ; bureautique)**

**Activités et tâches relatives au poste (non exhaustive)**

**Gérer les demandes de la population**

**Gestions prêt de salles**

**Gestion du standard (réception et orientation des appels ; prise de messages)**

**Travaux de bureautique et état civil**

**Gestion des urgences**

**Réception des dossiers de demandes d'aides**

**Poste à pourvoir à compter de mai 2022**

Pour ce poste à pourvoir, faire une lettre de motivation accompagnée d'un C.V. adressée à monsieur le Maire de Saint Julien les Rosiers ; Mairie ; 376 avenue des Mimosas, 30340, Saint Julien les Rosiers ou par mail ds@saintjulienlesrosiers.fr

Cette offre fait l'objet d'une première publicité par l'intermédiaire de cet écho. N'hésitez pas à faire savoir à vos proches et à vos connaissances de cette opportunité qui peut déboucher sur un poste statutaire d'agent de collectivités.

## Candidatures spontanées : Vous pouvez aussi postuler !

La collectivité a quelquefois besoin de faire appel à des personnes pour remplacer au pied-levé des agents indisponibles. Si vous êtes demandeur d'emploi et désireux de travailler même ponctuellement, n'hésitez pas à formuler par écrit votre demande, elle sera étudiée avec attention.

Au niveau des missions demandées, il s'agit de la surveillance en garderie, du service en cantine et de l'entretien des locaux communaux (écoles, salles municipales), et voirie.



scint  
**JULIEN**  
les **ROSIER**

## De nouveaux artisans, entrepreneurs et commerçants dans la commune

### EURL AK Services Terrassement

Kevin Abrahamme a installé son entreprise au 2 chemin des Roberts à Saint Julien les Rosiers  
**tél. 07 60 36 22 94.**

Il propose toutes les tâches liées au terrassement et à la construction, qui vont de la réalisation de fondation à la pose de fosse septique, en passant par l'aménagement de terrain et l'enrochement.

Mais aussi d'autres services comme le débroussaillage mécanique, la coupe d'arbres et le dessouchage, la taille des haies, et de la petite maçonnerie.

### TAXI LES ROSIERS

Zoubir Saïdi a implanté son entreprise de taxi au 640 Montée des Rosiers 30340 à Saint-Julien-les-Rosiers  
**tél. 06 98 65 21 44.**

Il assure le transport médical assis, les transports longues distances France, étranger, gare et aéroport, ainsi que le transport des enfants. Il peut, sur réservation ou simple appel garantir des trajets restaurant, discothèque ou touristique.

### MARINARA, pizzas napolitaines

Lucien Bruno a réalisé son rêve en ouvrant il y a quelques mois sa pizzeria nommée Marinara. Une Pizzeria napolitaine située à Saint Julien et à 100m de l'église (14 chemin du mas Vidal et angle chemin de st julien 30340 saint Julien les rosiers), la pâte est élaborée selon le protocole napolitain, pizzas cuites dans un four traditionnel en 90 secondes, il propose aussi des bières artisanales maison, ainsi que des plats à emporter.

**La pizzeria est ouverte du mercredi au dimanche de 18h30 à 21h30.**  
**tél. 06 35 66 94 75.**

## DE LA NOUVEAUTE POUR NOTRE JEUNESSE, L'ÉTÉ PROCHAIN !

Vous avez plus de 18 ans et voulez découvrir le monde du travail à travers un emploi saisonnier de service public au sein de notre collectivité, la mairie vous propose de candidater dès maintenant en adressant cv et lettre de motivation à Mr Patrick HIGON, adjoint au personnel et ce avant le 31 mars 2022. Les postes seront définis en fonction des besoins sous la forme d'un contrat de 3 semaines à temps complet.

## Vous avez entre 16 et 18 ans, nous avons aussi pensé à vous !

Un chantier éducatif d'une semaine à 10 jours sera pour vous l'occasion de découvrir les contraintes du monde du travail, le travail en équipe et de mettre à profit votre temps libre la première quinzaine de juillet. Si cette expérience vous intéresse vous pouvez dès maintenant et ce avant le 30 avril adresser votre lettre de candidature à Mme Angélique PEIRETTI-GARNIER adjointe à la jeunesse.



## Conseil Municipal du 8 septembre 2021

D\_2021\_40 : Subvention exceptionnelle au Comité de Jumelage - Association Djilacoune « Solidarité Sénégal »

**Délibération voté à l'unanimité**

D\_2021\_41 : Décision modificative N° 1- Budget Général

Le conseil municipal, à l'unanimité, sur proposition de l'adjoint aux finances, propose la régularisation de certains crédits.

D\_2021\_42 : Avis sur le projet de Programme Local de l'Habitat 2021-2026 (PLH)

1 - Procédure d'élaboration et d'approbation du Programme Local de l'Habitat

2 – Rappel des modalités d'établissement du PLH 2021-2026

Orientations

Programme

a) Objectifs de production

b) Programme d'actions

Actions de 1 à 14.

**Délibération votée à l'unanimité.**

## Conseil Municipal du 19 octobre 2021

D\_2021\_43: Convention de partenariat entre l'Office Municipal de la Culture et la mairie de Saint Julien les Rosiers

D-2021-44 : Subvention du budget général au CCAS

D-2021-45-46-47 Mise en discrétion des réseaux secs - Electricité- Eclairage Public-France Télécom- giratoire RD 904- St Julien les Rosiers-

D\_2021\_48 : Alimentation des points des bouches et poteaux incendie - Convention financière avec Alès Agglomération

D-2021-49 Prescription de la modification du PLU

D-2021-50 Prescription de la procédure de révision simplifié du PLU

D\_2021\_51 : Demande de subvention Conseil Départemental révision simplifié du PLU

D\_2021\_52 : Approbation de la Convention

Intercommunale d'Attribution des logements sociaux 2020-2026

D-2021-53 : Constitution d'une servitude de passage de câbles souterrain au profit d'ENEDIS – parcelle AI 129 et 67- voirie jouxtant la place MANDELA

**Toutes les délibérations ont été votées à l'unanimité**

## Conseil municipal du 13 décembre 2022

D\_2021\_56 : Modification du tableau des effectifs des emplois communaux

Suite au transfert de la compétence EDUCATION il faut intégrer les 5 agents Cantine Garderie Ecoles dans les effectifs communaux au 01 janvier 2022 ; pour ce faire il convient de créer certains grades et cadres d'emploi.

Cette délibération a été votée à l'unanimité.

D\_2021\_57 : Création d'un poste de 28h00 dans le cadre du dispositif parcours emploi compétences.

D\_2021\_58 : Répartition des agents de la Communauté Alès Agglomération au 1er janvier 2022 suite à la restitution des compétences « enseignement élémentaire et pré-élémentaire public » et « restauration scolaire » – Autorisation de signature de la convention de répartition

D\_2021\_59 : Approbation des règlements intérieurs de la restauration scolaire et de l'accueil périscolaire de la commune de Saint Julien les Rosiers

D\_2021\_60 : Tarif restauration scolaire et périscolaire

D\_2021\_61 : Convention de délégation de compétences – Encaissement et facturation – Périscolaire et restauration scolaire

**Toutes ces délibérations ont été votées à l'unanimité**

D\_2021\_62 : Groupement de commande marché restauration scolaire

Il s'agit de se regrouper avec les communes de l'agglomération qui le souhaite pour lancer une consultation publique afin de retenir un prestataire pour la conception, élaboration et livraison des repas pour la cantine de la commune à partir de la rentrée scolaire de septembre 2022.

**Cette délibération a été votée à l'unanimité.**

D\_2021\_63 : Rapport de la délibération du 19 Octobre 2021 n° 2021- 49 prescrivant la modification N°1 du PLU et les modalités de concertation

D\_2021\_65 : Tarif des locations des salles municipales : Complexe Polyvalent Nelson MANDELA, de la Salle Polyvalente Jean BISCARAT, du local d'Arbousse

**Toutes ces délibérations ont été votées à l'unanimité**

D\_2021\_66 : Subvention exceptionnelle à la commune de GENOLHAC- intempéries octobre 2021

Mr le Maire propose de leur venir en aide en leur versant une subvention de 500€.

**Cette délibération a été votée à l'unanimité.**

D\_2021\_67 : Réalisation d'un enrochement de 15 mètres pour renforcer la berge qui soutient la voirie communale des Tribes sur la commune de Saint Julien les Rosiers – valat des Fanguières affluent du ruisseau du Grabieux- validation du dossier de déclaration « Loi sur l'EAU » et des démarches administratives

D\_2021\_68 : Subvention Exceptionnelle à l' « ASSOCIATION SPORTIVE DE LADRECHT » - 36ème édition de la course de LADRECHT

Cette délibération a été votée à la majorité et une voie contre

D\_2021\_69 : Souscription au contrat groupe d'assurance statutaire

D\_2021\_70 : Convention de délégation de gestion des sinistres liés aux risques statutaires – contrat 2022 - 2023

D-2021-71 : Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) de l'eau potable de la Communauté Alès Agglomération, exercice 2020

D-2021-72 : Vente de terrain lotissement « Cœur de Village » - macro lot 3 :

- lot 14 de 160 m<sup>2</sup> à Mme MORSELY

- lot 13 de 160 m<sup>2</sup> à Mr et Mme AYMARD

**Toutes ces délibérations ont été votées à l'unanimité**

Les délibérations et les débats sont consultables en mairie et sur le site de la mairie

<https://www.saintjulienlesrosiers.fr>

## Migrants : Sommes-nous encore humains ?...

**Ce billet d'humeur, qui pourrait être pris pour moralisateur, souhaite simplement susciter la réflexion. Il est inscrit au moment où la plupart des médias font de la question identitaire et de celle de l'immigration en particulier, le sujet numéro un de la campagne présidentielle.**

À contrario, l'Allemagne qui avait elle-aussi des échéances très importantes en 2021 avec l'élection du chancelier appelé à remplacer A. MERKEL, n'a fait de cette problématique, qu'un sujet annexe alors même qu'elle a accueilli plus d'un million de migrants sur son sol. On se rappelle la phrase courageuse prononcée par la chancelière au moment du choix : « Nous y arriverons ! »...

### **Changement de décor chez nous !**

**J'ai mal à ma France, celle des droits de l'homme, celle du siècle des lumières.**

**J'ai mal à l'Europe aussi dont certains pays érigent des centaines de kilomètres de mur d'une manière dérisoire. A quoi servent ces belles étoiles sur son drapeau (car plus il y aura des murs, plus il y aura de passeurs) si elles n'éclairent que le désespoir et le repli sur soi ?**

Le pape François n'a pas mis d'étoiles à son propos quand il a taxé l'Europe d'indifférence et dénoncé un « naufrage de civilisation » à l'œuvre en Méditerranée et ailleurs.

Les actes qui se perpétuent en notre nom aux frontières de l'Europe, nous font nous questionner sur la part de l'humanité qui s'est perdue en nous pour que, collectivement, nous acceptions l'inacceptable. Le non-accueil, la criminalisation de la solidarité, les refoulements des migrants au risque de leur vie...

Les esprits s'accoutument au nom d'une rhétorique bien huilée : « On ne peut accueillir toute la misère du monde ! », comme si ces femmes, ces hommes, ces enfants ne portaient pas en eux des potentialités, des capacités propres à bonifier notre pays et le rendre meilleur.

La politique migratoire en France de nos jours se résume par un seul mot : la peur. Peur de l'autre, peur des migrants car certains pensent que derrière chacun d'entre-eux se cache un terroriste, peur de l'extrême droite, peur des réactions de la population censée être entièrement gangrénée par les thèses frontistes...

Les français ne supportent pas de voir des jeunes de 20 ans désœuvrés dans la rue quand eux-mêmes ont travaillé durant toute leur vie.

De ce constat, ils en déduisent que les migrants coutent chers à la société, ce qui est faux.

On crée l'image de l'indésirable, de l'insupportable, alors même que le président du MEDEF lui-même dit : « l'immigration économique en France est insuffisante » et demande que « l'on rende plus simple le recrutement d'étrangers ».

La politique « zéro migrants » scandée par certains est un leurre et un mensonge.

Le droit de vivre en famille est un principe constitutionnel depuis 1976. Ensuite, veut-on se priver des étudiants, désire-t-on se fermer au monde ?

Enfin, il y a l'asile. Allons-nous être le seul pays en Europe à sortir de la convention de Genève que nous avons signée en 1951 ?

Et très concrètement, allons-nous placer des soldats armés de mitraillette tous les 50 mètres le long de nos frontières et continuer à financer certains pays pour qu'ils gardent les indésirables au mépris souvent d'atteintes graves à la dignité humaine ?

**Le départ des migrants de leur pays dans des conditions terribles n'est pas un choix. C'est souvent une question de vie et de mort. Créons les conditions pour que l'Europe et la France participent à la stabilisation de ces pays de façon à ce que ces personnes puissent revenir un jour chez elles.**

Que nous est-il arrivé depuis l'affirmation quasi unanime de certaines évidences qui ne se discutaient pas :

« L'immigration est une chance pour la France »...

« La France est une société multiculturelle et doit le rester »

Ou bien encore

« Le droit à la différence est un fondement de la liberté »...

Aurions-nous une part de responsabilité dans la progression vertigineuse des idées que nous combattons ?...

La conclusion de ce billet d'humeur est laissée à Georges Bernard SHAW :

**« Le pire péché envers nos semblables, ce n'est pas de les haïr, mais de les traiter avec indifférence ; c'est là l'essence de l'inhumanité »**

## NAISSANCES

En 2021 Saint Julien les Rosiers s'est enrichi de 23 naissances. Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents et souhaitons à ces chers bambins la bienvenue dans notre commune.

PAULET NOTEL Tyler, Jacques, Pierre  
NAMUR Louise, Jeanne  
CABANEL Etsio, Thierry, Cherif  
MARTINET Maéron, Tom  
WILL Sandro, Gil, Sébastien  
BRUNEL Romy, Anna, Laurence  
MOISSET Aylee, Marie, Charlize  
MAYEUX DUPLANTIER Coline  
CALYVIS Khelya, Simsavanh  
PELLEQUER Héloïse, Sopheadara  
SALVADOR Joy, Lou, Marie  
SELLEM Tom, Aël, Aimé  
BARON Apolline, Simone, Yvonne, Janine  
TARTOIS Tom  
TARTOIS Théo  
TARQUINO Renzo, Dominique, Gilbert  
RODRIGUEZ Olivia, Ornella  
BELIN Timéo  
PAILLOUX Noah, Jacky, Anthony  
PEREZ Kélyana, Anaïs  
BADIN Noham  
DUFOURG Maé, Bruno, Sylvain  
DANIEL Clara, Chloé

## MARIAGES

Nous avons eu à célébrer 14 mariages. Nous renouvelons ici, aux mariés toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur et une vie harmonieuse.

DIVOL Christian et BOURGES Isabelle  
CHAGGAR Mickaël et BOILLLOT Mathilde  
GARCIA Francisco et MAUREL Dominique  
COULET Ghislain et CARRIO Caroline  
MELAYE Gisèle et KECHOUT Lucie  
NSALACO Cyril et GRAND Charline  
PAULET Benjamin et PAUGAM Audrey  
RIBES Jordan et FRIZON Lise  
CORNUBET Gaylord et LADREYT Heidi  
FOUQUE Raphaël et BÉCOURT Aurore  
PAUTARD Rémy et MERABET Pauline  
SEKARNA Riwan et HERNANDEZ Déborah  
CUMBO Nicolas et LECOMTE Delphine  
JUGUET Pierre et MOREL Frédérique

## DÉCÉS

Nous avons à déplorer 23 décès. Nous adressons une nouvelle fois aux familles dans la douleur, toutes nos sincères condoléances et l'assurance de notre solidarité.

ANIÉL Monique, Renée, Juliette  
CERVERA Maria, Delapace  
PERSÉGOL Yves, Louis  
LÉGAL Fernand, Antonin  
ROUVIÈRE Jeannine, Odette, Eva  
CAUSSE Julien, Vincent  
COULOMB Jacques, Charles, Jean  
BONNEFOUS Georges, Denis  
CAMPOS Fernand  
RETIÈRE Laurent, Pierre, Cécil, José  
JEAN André, Félix  
ANDRÉO Bénita  
VIGNERON Odette, Claudine  
ALLEGRE Jacqueline, Léone  
GAILLARD Reine, Marie  
ESCALE Marcelle, Marie  
GIAMBRA Filippo  
GÉRARD Cathy, Nathalie  
CÉRPEDES Rémy, Lucien  
POUZARD Monique, Marie, Louise  
DEVENDEVILLE Léon, Louis, Gabriel  
CESSE Jean, Jacques



L'association « La Ronde des Deux Saints » recherche des bénévoles, des personnes disponibles le samedi 19 mars après midi pour assurer la sécurité des coureurs à certains endroit de la commune.

LA RONDE DES DEUX SAINTS  
10 km  
5 km  
DÉPART  
5 km 14h30  
10 km 15h45  
Saint Julien les Rosiers  
Salle Nelson Mandela  
5<sup>ème</sup> édition  
Inscription :  
[www.run-evasionchrono.com](http://www.run-evasionchrono.com)  
Pas d'inscription le jour de la course

Ce journal a été imprimé à 1750 exemplaires sur papier PEFC



Logo for 'JULIEN les ROSIERS', 'La Ronde des Deux Saints', 'LE GARD DÉPARTEMENT', and 'Aïès Agglomération'.  
- La Ronde des deux saints - Contact 06 80 20 60 75 et retrouvez-nous sur :  
e-mail : [rondes2saints@gmail.com](mailto:rondes2saints@gmail.com)



## Guinguette : appel à candidatures

Dans la perspective de l'été 2022, la commune lance un appel à candidatures pour tenir la guinguette du Carabiol.

Rappel des pré-requis :

Ouverture du 1er juin au 31 août

Nécessité d'assurer un gardiennage la nuit

Les candidatures sont à déposer en mairie avant le 31 mars 2022 avec, si possible une présentation succincte du projet de restauration...

## INFORMATION MUNICIPALE - SAINT JULIEN LES ROSIERS

Commission de rédaction, membres de la commission information :

Serge BORD, Pierre PIC, Abiba GEORGES, Patrick HIGON, Olivier POUDEVIGNE, Claire DEVERSE, Danielle LIS, Bernard MOUTON.

### Mairie Saint Julien Les Rosiers

376, avenue des mimosas,  
30340 Saint Julien Les Rosiers  
Tél. 04 66 86 00 59 - Fax 04 66 86 83 00  
[mairie-les-rosiers@orange.fr](mailto:mairie-les-rosiers@orange.fr)  
[infos@stjulienlesrosiers@orange.fr](mailto:infos@stjulienlesrosiers@orange.fr)

[www.saintjulienlesrosiers.fr](http://www.saintjulienlesrosiers.fr)

### Jours et horaires d'ouverture

du lundi au vendredi :  
8h30 à 12h - 13h30 à 17h

Graphisme, Stella Biaggini 06 16 78 43 04